

---

# Conférence du désarmement

9 février 2010

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille cent soixante-septième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 9 février 2010, à 15 h 15

*Président:* M. Md Abdul Hannan .....(Bangladesh)

**Le Président** (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1167<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi, en notre nom à tous, de saluer la bienvenue au Vice-Ministre italien des affaires étrangères, M. Vincenzo Scotti. Je lui donne la parole.

**M. Scotti** (Italie) (*parle en anglais*): Un an après ma première visite à la Conférence, je suis à nouveau heureux et honoré de prendre la parole devant cette distinguée assemblée, qui poursuit un objectif important au service de l'humanité: interdire ou limiter les instruments de guerre les plus meurtriers.

L'année dernière, j'ai dit que le désarmement nucléaire était une priorité pour la communauté internationale. C'est encore très fortement le cas. Le désarmement et la non-prolifération nucléaires, grâce à l'objectif défini par le Président Obama d'un monde exempt d'armes nucléaires sont devenus des priorités dans le programme de la communauté internationale. L'Italie, en tant que Présidente du G8 l'année dernière a systématiquement mis l'accent sur cette question dans toutes les instances internationales. Je voudrais rappeler l'importante déclaration de l'Aquila sur la non-prolifération, adoptée par les dirigeants du G8 au sommet de l'année dernière, qui comprenait sous une forme condensée la plupart des éléments repris ultérieurement dans l'historique résolution 1887 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Dans le domaine du désarmement nucléaire, nous nous félicitons donc des progrès enregistrés récemment dans les négociations tenues entre les États-Unis et la Fédération de Russie pour conclure un nouveau traité qui remplacera START dans un avenir que nous espérons très proche. Ces deux pays, qui possèdent ensemble environ 90 % de tous les arsenaux nucléaires, peuvent adresser conjointement un message important au monde sur l'élimination tôt ou tard de toutes les armes nucléaires.

Nous félicitons aussi les États-Unis pour l'initiative qu'ils ont prise d'accueillir le premier Sommet mondial sur la sécurité nucléaire. C'est là une initiative très opportune et très appropriée. Face à la menace de terrorisme nucléaire, la communauté internationale, les États, l'industrie et d'autres acteurs doivent agir avec détermination. Nous devons reconnaître combien il est urgent de protéger les matières nucléaires vulnérables contre des actions criminelles et d'aider tous les pays à atteindre cet objectif.

Sur la scène multilatérale, où le rôle de la Conférence du désarmement est essentiel, la priorité cette année sera inévitablement aussi la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Après l'échec de 2005, nous espérons que la sensibilisation mondiale de plus en plus forte aux questions de non-prolifération créera les conditions favorables au succès de la Conférence.

Nous savons très bien que l'attention de la communauté internationale ne suffit pas pour garantir un résultat positif. Avec ses partenaires de l'Union européenne, l'Italie agira pour que les résultats de la Conférence d'examen reflètent de manière adéquate ce nouveau climat international en matière de non-prolifération et de désarmement.

Pour assurer le succès de la Conférence d'examen, nous devrions fixer des objectifs réalistes avec le même rang de priorité pour les trois piliers: non-prolifération, désarmement et utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. L'échec n'est pas une des solutions possibles. Le TNP reste la pierre angulaire de tous nos efforts en matière de non-prolifération et de désarmement nucléaires; si nous n'obtenons pas de résultats à New York en mai, le risque d'une nouvelle érosion du régime du TNP sera plus grand. Nos efforts échoueraient alors et nous pourrions faire face à un renforcement des activités de prolifération, ce que personne ne devrait encourager.

Il est donc temps de renouveler et de renforcer le «grand marché» qui représente le cœur du Traité. Un tel objectif ne pourra être atteint que si l'on favorise la confiance mutuelle entre tous les membres, tout spécialement entre les pays occidentaux et les pays non alignés.

Trois éléments détermineront probablement les résultats de la Conférence: les mesures pratiques de désarmement nucléaire; les mécanismes appliqués afin de poursuivre les objectifs de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient; et la mise au point de mécanismes pour renforcer le Traité, afin de traiter plus efficacement les questions relatives au respect des obligations, au retrait et à la mise en œuvre.

Ces trois éléments sont très complexes. De nouvelles idées et initiatives seront nécessaires à New York pour que la Conférence atteigne les niveaux et obtienne les résultats que le monde attend d'elle. L'Italie est prête à y contribuer. Bien évidemment, nous devrions aussi réaffirmer l'engagement en faveur de l'universalité du TNP.

Il faut aussi mentionner deux importants arrangements internationaux qui complèteraient parfaitement le régime de non-prolifération. Le premier est le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, négocié dans cette même instance et signé en 1996. Il n'est pas encore entré en vigueur parce que le nombre de ratifications est encore insuffisant. L'Italie l'a ratifié et espère qu'il entrera officiellement en vigueur au plus vite. Une fois de plus, nous invitons instamment les États qui ne l'ont pas encore signé ou ratifié à revoir leur position.

Le deuxième est un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Bien évidemment, ce traité n'existe pas encore, mais nous pensons, comme beaucoup d'autres pays, que les négociations sur cette question auraient dû commencer depuis longtemps à la Conférence du désarmement. En arrêtant, grâce à des garanties appropriées, toute production de matières fissiles pouvant servir à la fabrication d'armes et en encourageant la transformation des installations de fabrication pour qu'elles fonctionnent à des fins civiles, ce Traité ferait disparaître l'offre des principaux composants de têtes militaires nucléaires. De plus, il rendrait irréversible le désarmement nucléaire.

Cependant, pour être viable, ce traité devrait prévoir des garanties fiables pour prévenir les détournements illégaux de matières fissiles ou l'utilisation des installations civiles à des fins militaires. L'Italie estime que ce traité devrait comprendre des dispositions crédibles sur la vérification. Ce sentiment est largement partagé au sein de la Conférence. L'expérience a montré maintes fois qu'aucun traité de désarmement ne peut perdurer sans un mécanisme de vérification crédible et opérationnel. C'est le seul outil dont nous disposons pour supprimer la tentation persistante de tricher.

Mon gouvernement est tout à fait conscient des autres questions graves qu'il faut aborder pour négocier avec succès un traité sur les matières fissiles. Celle des stocks n'est pas la moindre. Nous pensons qu'il vaudrait mieux traiter cette question durant les négociations plutôt que de la faire apparaître comme une condition préalable à celles-ci. En tout état de cause, tout État devrait se sentir libre de soulever des questions qui relèvent selon lui de ses préoccupations prioritaires en matière de sécurité nationale. Cependant, pour pouvoir réellement commencer le processus de négociation et répondre dans ce cadre à toutes les préoccupations légitimes en matière de sécurité nationale, la Conférence doit d'urgence approuver un programme de travail clair. L'Italie appelle donc vigoureusement à l'adoption d'un programme de travail dans la ligne de celui qui a été adopté l'année dernière par la décision CD/1864.

D'autres instruments utiles qui favorisent un regain d'intérêt pour la cause du désarmement et de la non-prolifération nucléaires sont les garanties négatives de sécurité. Ce thème a été examiné et est apparu dans les documents finals des conférences d'examen du TNP de 1995 et de 2000. Malheureusement, les garanties négatives de sécurité ne sont

pas apparues dans le document final de la Conférence d'examen de 2005. L'Italie considère donc qu'il est utile et opportun que la Conférence du désarmement s'intéresse à ces garanties.

Je ne saurais conclure mon intervention d'aujourd'hui sans mentionner les importants travaux réalisés dans le domaine des armes classiques. Le droit fondamental qu'ont les pays d'assurer leur légitime défense, tel qu'il est consacré dans la Charte des Nations Unies, ne peut prêter à controverse. Ce que l'on attend de nous c'est que nous renforçons les règles relatives à la sécurité des non-combattants aux secours aux victimes civiles des moyens de guerre et au traitement de ces victimes.

La tâche n'a pas toujours été facile. L'Italie appuiera activement tous les efforts visant à parvenir, dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques, à un accord juridiquement contraignant et à large portée sur les armes à sous-munitions qui soit acceptable pour les pays qui, pour des raisons diverses, ne sont pas en mesure de signer la Convention sur les armes à sous-munitions.

Plusieurs autres thèmes mériteraient d'être mentionnés, mais je comprends que je ne peux abuser beaucoup plus longtemps de votre patience. Je tiens à vous remercier de m'avoir donné le privilège de prendre la parole devant la Conférence du désarmement. Votre travail est précieux; vous donnez à l'humanité l'espoir que, lentement mais sûrement, en définissant, limitant et finalement interdisant l'emploi de moyens de guerre meurtriers, vous rendrez le monde plus sûr et plus humain.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je remercie M. Scotti, Vice-Ministre italien des affaires étrangères, pour son important discours. Au nom de la Conférence du désarmement, je tiens à le remercier très sincèrement de sa présence ici aujourd'hui, qui montre clairement que le Gouvernement italien appuie les travaux de cette instance.

Je vais maintenant suspendre la séance pendant quelques minutes, le temps de raccompagner le Vice-Ministre des affaires étrangères.

*La séance est suspendue à 15 h 30; elle est reprise à 15 h 40.*

**Le Président** (*parle en anglais*): La 1167<sup>e</sup> séance plénière est reprise.

Je voudrais maintenant inviter la Conférence à se prononcer sur la demande de participation à nos travaux d'un État qui n'est pas membre de cette instance. Cette demande est reproduite dans le document CD/WP.555/Add.3 et émane de l'Islande.

Je crois comprendre que la Conférence souhaite inviter l'Islande à participer à nos travaux conformément à son règlement intérieur.

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*): Deux représentants ont demandé à prendre la parole au cours de la présente séance plénière: le premier est le représentant de la République arabe syrienne et le second le représentant du Brésil. Je donne la parole à l'Ambassadeur de la République arabe syrienne, M. Faysal Khabbaz Hamoui.

**M. Khabbaz Hamoui** (République arabe syrienne) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, nous tenons à vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous constatons avec plaisir que, sous votre présidence, la Conférence a déjà fait un premier pas en adoptant son ordre du jour pour 2010. Nous sommes convaincus que votre expérience et la vaste gamme d'activités dans lesquelles vous et votre délégation êtes engagés conduiront au succès de nos travaux. Je tiens à vous assurer, vous et les autres Présidents de la session de 2010, de la coopération et de l'appui sans réserve de ma délégation. Je voudrais aussi saluer la bienvenue à nos nouveaux collègues, les

Ambassadeurs de Sri Lanka et d'Irlande, et à les assurer de la volonté qu'a ma délégation de les soutenir dans leurs efforts.

Ma délégation appuie la déclaration que le représentant de la République populaire démocratique de Corée a faite le 26 janvier au nom du Groupe des 21.

Nous nous félicitons des déclarations très encourageantes faites ici il y a quelques jours par le Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, M. Dipu Moni, et aujourd'hui par le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Italie, M. Vincenzo Scotti, tout particulièrement lorsqu'ils ont souligné l'importance des quatre questions fondamentales pour la Conférence, la nécessité d'établir une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient et la nécessité de répondre à toutes les préoccupations légitimes des États membres en matière de sécurité nationale.

Nous regrettons vivement que cette région n'ait pas encore bénéficié de l'attention sérieuse de la communauté internationale alors qu'un seul pays de ladite région possède des capacités et des armes nucléaires avancées échappant à tout contrôle international.

Le désarmement nucléaire reste la première priorité pour la République arabe syrienne parce que, tant qu'il y aura des armes nucléaires dans l'arsenal d'un pays du Moyen-Orient, le risque d'emploi ou de menace d'emploi de ces armes restera présent. Ce pays continue à rejeter toutes les initiatives de paix tout en menaçant ses voisins de lancer contre eux une guerre totale qui ferait de la région la plus dangereuse au monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Je voudrais rappeler que M. Gareth Evans (Australie), Coprésident de la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires, a dit ici il y a quelques jours: «Il se pourrait que des armes nucléaires soient un jour employées, peut-être par suite d'une erreur de choix, d'une erreur de calcul ou d'une erreur technique.»

La République arabe syrienne réaffirme une fois de plus son attachement à ses obligations internationales découlant du TNP et appelle la communauté internationale à demander instamment à toutes les parties au Moyen-Orient d'adhérer à ce Traité.

L'année dernière, nous avons adopté le document CD/1864 et je voudrais rendre hommage à cet égard à l'Ambassadeur Al Jazairy de l'Algérie et aux cinq autres Présidents de la session de 2009. Il s'agissait d'un texte de compromis, mais, comme vous l'aurez noté, il ne répond pas aux préoccupations de tous les membres de la Conférence et ne donne pas de réponses claires aux questions relatives à un mécanisme de vérification et aux stocks existants. La République arabe syrienne regrette l'absence de tout traitement concret des trois autres questions fondamentales – désarmement nucléaire, garanties négatives de sécurité et prévention d'une course aux armements dans l'espace – et appuie toutes les propositions constructives visant à aborder ces questions très importantes afin de conclure des instruments juridiquement contraignants.

Nous pensons que la Conférence devrait s'engager cette année dans un dialogue constructif afin d'adopter pour la session de 2010 un programme de travail sur la base de compromis mutuels et dans un esprit de compréhension. En reprenant tel quel le document CD/1864, qui ne répond pas aujourd'hui aux préoccupations de tous les États, on ne parviendra pas à un consensus. Nous devons faire preuve de souplesse et de volonté de négocier. Nous pouvons partiellement nous appuyer sur le document CD/1864, mais il faut y introduire de nouveaux éléments pour l'améliorer.

Monsieur le Président, nous espérons que vous poursuivrez vos consultations avec toutes les délégations intéressées et nous avons confiance dans votre sagesse et votre compréhension.

La République arabe syrienne appuiera les efforts visant à traiter toutes les questions et approuvera tout accord équilibré répondant aux préoccupations de tous les États membres de la Conférence du désarmement. Elle est convaincue que la question de l'élargissement de la composition de la Conférence mérite toute notre attention. Un tel élargissement peut enrichir nos travaux.

Ma délégation étudiera toutes les propositions sérieuses visant à combler les lacunes dans les travaux de la conférence et se réjouit à l'idée de participer à une session de 2010 constructive dans un esprit de compréhension et d'avantages mutuels.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur de la République arabe syrienne, M. Faysal Khabbaz Hamoui, pour sa déclaration. Je constate que le représentant du Brésil ne souhaite plus prendre la parole. Une autre délégation souhaite-t-elle intervenir? Ce n'est apparemment pas le cas.

À ce stade, je voudrais faire la déclaration suivante: Lors de mes consultations, j'ai fait part aux délégations de mon intention de tenir une séance informelle cet après-midi après la présente séance plénière officielle, afin de poursuivre les discussions sur l'élaboration du programme de travail pour la session de 2010. J'avais déjà indiqué aux coordonnateurs régionaux comment je souhaiterais procéder lors des consultations présidentielles qui se sont tenues précédemment aujourd'hui. J'ai aussi parlé de cette approche lorsque j'ai rencontré les groupes régionaux ainsi que les futurs Présidents. Comme les consultations présidentielles ont eu lieu ce matin, je crois comprendre que les groupes régionaux ont peut-être besoin d'un peu de temps pour informer tous leurs membres de l'approche que j'entends suivre.

Par souci d'équité vis-à-vis de toutes les délégations j'estime que nous devrions tenir des consultations informelles jeudi prochain au lieu de cet après-midi. Le secrétariat en informera les délégations en temps voulu.

Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Cela ne semble pas être le cas.

La prochaine séance plénière officielle de la Conférence se tiendra le jeudi 11 février à 10 heures dans cette même salle.

*La séance est levée à 15 h 50.*